

2007/8545 - Attribution d'une subvention d'investissement de 3 000 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon pour la mise en sécurité des ascenseurs et travaux de mise en conformité
(Direction de l'Action Sociale - Service Finances Budget) (BMO du 03/12/2007, p. 2258)

Rapporteur : Mme HAGUENAUER Evelyne

Mme HAGUENAUER Evelyne, rapporteur : Tout à l'heure, j'ai entendu du côté de l'Opposition que l'on a parlé à peine des personnes âgées. Je voudrais simplement rappeler quelques chiffres concernant l'évolution des budgets consacrés aux Séniors.

Entre 2001 et 2006, c'est 24,5 M€ qui ont été investis, à savoir pour des travaux de construction ou de rénovation en EPHAD. Je citerai par exemple, Saint-Rambert, Marius Bertrand qui représente un budget de 7 millions. Je rappellerai également la démolition et la reconstruction de l'EPHAD Smith pour un montant de 6 millions d'euros. La rénovation de Marius Bertrand dans le 4^e : 3 millions. Le Clos Jouve dans le 1^{er} : 2 millions. Jolivot dans le 8^e : 2,5 millions. Donc vous voyez que beaucoup de choses ont été faites.

Il y a eu également des travaux de maintenance pour l'ensemble des établissements, pour un montant de 4 M€. Je vous rappellerai également que lors de la canicule, nous avons fait un certain nombre d'aménagements qui représentaient 1 M€. Nous avons fait également en 2007, un audit de sécurité patrimoniale pour 3 M€. Nous avons rénové plus de 100 logements. Nous avons pris en charge le déménagement des personnes âgées résidant au-dessus du 6^e étage. Nous avons mis des détecteurs incendie pour 780 000 euros. Et je continuerai pour dire que lors d'une dernière Commission, une de vos Collègues, Mme Ulrich pour ne pas la nommer, s'est empressée de dire que M. Barre y avait pensé. Et bien, vous voyez la différence : non seulement nous y avons pensé mais nous l'avons fait.

Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Madame Haguenuer, nos Collègues ont raison sur un point. Il faut de la concision de manière à ce que les choses soient perçues. Je donnerai deux chiffres. Fonctionnement pour les personnes âgées : dernier mandat, 93 M€. Ce mandat, 125 M€. Subventions pour les associations de personnes âgées, augmentation de 40 %. Toujours « *aimerlyon.com* » ! Merci.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)